

APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2021-150

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

1 éducateur (f/h/x)

Pour le Home de Seny – Place du Baty, 10 à 4557 Seny
à mi-temps (19h/semaine)

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles/ reconnaissance professionnelle émanant du Service Public Fédéral Santé Publique)

Niveau / Orientation	Expérience
Certificat d'enseignement secondaire supérieur (6 gén./techn ou 7 ans prof.) ou graduat/baccalauréat d'éducateur	Expérience souhaitée en maison de repos Une expérience dans la thérapie par les animaux constitue un atout.
Formation référent pour la démence souhaitée	

2. Vous possédez les compétences suivantes :

- Empathie (assurer l'accompagnement, l'information et l'écoute du patient et/ou de sa famille)
- Créativité (organiser et participer à des activités occupationnelles dans un but fonctionnel (individuelles/collectives, activités ludiques, animations, ateliers, etc.))
- Communication aisée (assurer et veiller à la communication interdisciplinaire)
- Proactivité et collaboration (participer à la réadaptation du patient aux actes de la vie courante en extérieur et à l'évaluation de ses capacités cognitives et motrices en extérieur)

3. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

4. Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat/affectation à durée déterminée jusqu'au 31.12.2021. Possibilité de renouvellement.
- Site de prestation : Home de Seny – Place du Baty, 10 à 4557 Seny ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : mi-temps, soit 19h/semaine. Prestations du lundi au vendredi de 13h00 à 16h48.
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2233.54 euros (1431)
 - Montant proportionnel en cas de temps partiel
 - Echelle au grade de Educateur sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7410 (avril 2020)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire »).
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2345.64 euros (1.55)
 - Montant proportionnel en cas de temps partiel
 - Echelle au grade de Educateur sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7410 (avril 2020)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire »).

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV (éliminatoire)
- Entretien de présélection (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures (éliminatoire)
- Questionnaire en ligne d'évaluation du potentiel professionnel
- Entrevue finale avec jury (éliminatoire)

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **30 septembre 2021** au plus tard :
 - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
 - **lettre de motivation**
 - **curriculum vitae détaillé**
 - **photo d'identité**
 - **Copie de votre carte d'identité (avec photo de bonne qualité)**

- Copie du diplôme requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :

Appel 2021-150 - éducateur (f/h/x) au Home de Seny

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Gloria BUELENS, tel: 085/51.15.33 g.buelens@chuliege.be
Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – DI FALCO Gina: 04/366.74.55, Gina.DiFalco@chuliege.be

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

MISSION

L'éducateur participe, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, au maintien ou à la restauration de l'autonomie du patient dans les activités de la vie quotidienne.

Il participe également à l'amélioration de la qualité de vie du patient et aide à favoriser sa réintégration sociale.

Positionnement organisationnel	Administrateur Délégué
	-
Liens hiérarchiques	Sous l'autorité
	du directeur du home de Seny
	Sous la supervision
	A autorité sur
Liens fonctionnels	Supervise
	Collaborations internes
	- Les responsables et agents de la maison de repos - Les membres de son équipe, les médecins et autres professionnels de la santé - L'ensemble du personnel des divers départements et services du CHU - Les confrères de l'institution
	Collaborations externes
	- Les services extrahospitaliers, etc. - Les professionnels de la santé de première ligne - Les écoles - Les groupements et associations de la santé

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Accueil

Offrir un accueil de qualité au patient et le cas échéant à son entourage

Continuité et suivi des soins

Consulter le dossier médical et la prescription du médecin

Assurer et entretenir le dialogue avec le patient, afin de lui prodiguer des conseils

Assurer l'accompagnement, l'information et l'écoute du patient et/ou de sa famille

Assurer l'éducation du patient (et de sa famille) dans ses problématiques

Organiser et participer à des activités occupationnelles dans un but fonctionnel (individuelles/collectives, activités ludiques, animations, ateliers, etc.)

Assurer et participer à la continuité des soins

Assurer et veiller à la communication interdisciplinaire

Assistance aux soins

Participer à la réadaptation du patient aux actes de la vie courante en extérieur et à l'évaluation de ses capacités cognitives et motrices en extérieur

A la demande, participer à l'accompagnement du patients lors de ses rendez-vous au CHU et/ou à l'extérieur de l'hôpital

Support administratif à l'activité

Participer à la tenue et au contrôle des documents administratifs exigés (ex. profil d'activité, DMI, tarification quotidienne, si appropriée, etc.)

Participation à la démarche qualité

Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution

Enseignement - Formation

Encadrer, superviser et/ou évaluer les stagiaires, étudiants et/ou personnel en formation

Superviser des mémoires et/ou doctorats (encadrement et défense)

Assurer la formation continue d'autres professionnels dans son domaine d'activité

Développement et maintien des compétences

Maintenir et développer ses connaissances de base et spécifiques à l'activité et/ou à sa spécialité

Assister à des séminaires, colloques et/ou congrès, lire des articles scientifiques en vue d'assurer sa formation continuée

Implication dans les activités du département / service

Participer aux réunions ou groupes de travail qui le concernent

Participer aux activités ou projets spécifiques liés à l'activité

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Cadre de l'activité – Règlementation(s)

Législations et réglementations externes
Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service
Les nomenclatures de médecine physique et conventions spécifiques